

Editorial

Cette lettre est l'occasion de vous rappeler les prochaines dates des conférences de notre association et de vous donner, entre autres informations, des nouvelles du réseau européen créé en 2009 à Barcelone. Par ailleurs, je souhaite également vous informer que les membres de Tempo Territorial travaillent actuellement sur deux thématiques : la formation et la méthodologie concernant les politiques temporelles et l'ouverture des bibliothèques et médiathèques le dimanche. Les différents diagnostics, préconisations et documents produits feront bien évidemment l'objet d'une large diffusion auprès des adhérents. Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Catherine COUTELLE, Députée de la Vienne et Vice-présidente de Tempo Territorial, à l'initiative, pour la deuxième fois, d'un temps d'échanges et de sensibilisation aux politiques temporelles, auprès des députés intéressés qui aura lieu le 8 juin prochain à l'Assemblée Nationale. Ce sont, à mon sens, des rencontres de ce genre, qui peuvent à terme, démultiplier nos actions et favoriser les valeurs portées par chacun d'entre nous.

Dominique ROYOUX, Président

Portrait - Les membres du Conseil d'Administration de Tempo Territorial



MAO PENINO, Adjoint au Maire de Paris,

Depuis combien de temps travaillez-vous pour les politiques temporelles et à quel niveau ?

J'ai été élu Adjoint au Maire de Paris en charge de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du bureau des temps en mars 2009.

Qu'est-ce qui vous intéresse dans la conduite de ces politiques pour votre territoire ?

L'appréhension de la ville à travers le prisme temporel est passionnante, cette analyse transversale permet d'envisager les questions urbaines d'une autre manière.

Les politiques temporelles, de mon point de vue, doivent servir d'abord les populations les plus en difficultés et permettre d'améliorer la « qualité de ville » à travers notamment l'organisation des services publics municipaux. Leur capacité à évoluer, à se transformer dans le respect des usagers mais aussi des agents.

Les politiques temporelles assument la complexité des phénomènes sociaux urbains et recherchent des solutions innovantes articulées autour de l'humain mais aussi des contraintes économiques et de l'évolution de la société.

De quoi êtes-vous le plus satisfait parmi vos projets aboutis ?

Sans doute la généralisation engagée du travail en journée pour les agents d'entretien des bureaux de la ville. Car ce projet bouscule des habitudes mais permet à terme, j'en suis convaincu, d'améliorer les conditions de vie de centaines de femmes et d'hommes « invisibles ». Et pour moi qui suis élu du 19^{ème} arrondissement, je sais combien la présence des parents le matin et le soir est indispensable pour ces familles des quartiers populaires.

Quels sont vos projets actuels ?

Nous préparons des états généraux de la nuit, pour conforter la coexistence des trois nuits de la ville, (la ville qui dort, celle qui travaille et celle qui se divertit) en soutenant le développement économique et culturel tout en facilitant les conditions d'usages de la nuit.

Nous souhaitons aussi développer l'offre d'activités dans les arrondissements durant la pause méridienne, nous procédons comme souvent par expérimentation, convaincus que si les initiatives (ateliers, conférences, expositions etc.) rencontrent un accueil favorable naturellement d'autres suivront.

Sur la question des horaires d'ouverture des équipements et services de la ville, nous travaillons, actuellement sur ceux des bains douches parisiens. En effet, nous souhaitons renforcer l'accueil social dans ces structures gratuites destinées aux plus démunis et cela passe par des horaires d'ouvertures plus conformes aux besoins de ces usagers.

Nous réfléchissons aussi à l'utilisation des locaux scolaires, en dehors des heures de cours dans les quartiers politiques de la ville.

Que vous apporte votre participation à Tempo Territorial ?

Beaucoup ! Vous noterez que les projets évoqués ci-dessus ont tous fait l'objet de réflexions et d'expérimentation dans le cadre du réseau ! Et ce sera encore le cas avec le mardi tempo du mois de juillet qui portera sur la ville l'été !

A l'agenda de « Tempo »

Les prochains mardis de Tempo à
l'Hôtel de Ville de Paris, 4 rue Lobau –
14h30/17h30

- **25 mai : le Temps de la
concertation**

Le programme va vous parvenir
prochainement

- **6 juillet : la Ville l'été**

Inscription obligatoire auprès de
Nadine AURIEMMA 01 42 76 52 34 ou
bureaudestemp@paris.fr

L'actualité du réseau européen

Une réunion en téléprésence s'est tenue le 17 mars, permettant d'échanger entre les représentants français, espagnols et italiens du réseau, né à Barcelone en 2009.

L'année 2010 sera celle des premières capitalisations d'expériences autour de deux entrées : temps et espaces publics ; temps et vie quotidienne (ce second thème sera précisé sous peu).

Afin de donner de la visibilité, un site internet est ouvert, www.tempsciutats.org, en plusieurs langues. Les membres de Tempo peuvent l'alimenter et faire partager ainsi leurs initiatives.

Les journées d'échange auront lieu les 18 et 19 novembre prochain à Barcelone. Notez dès à présent ces dates dans vos agendas !

Les représentants français dans le groupe de pilotage du réseau sont Catherine LABROUSSE, Patrice VUIDEL, Patrick VASSALLO, Jean-Yves BOULIN (représentants de Tempo) et Mao PENINO (Ville de Paris).

L'actualité des territoires

Partage de locaux pour l'association de parents « Pleyel en herbe » à Saint-Denis

Plusieurs parents du quartier Pleyel à Saint-Denis se regroupent au sein d'une association « Pleyel en herbe » afin de mettre en place un café pour enfants de 0 à 6 ans, inspiré du Cafézöide installé dans le 19^{ème} arrondissement de Paris qui accueillerait des activités ludiques. Dans ce quartier qui ne dispose pas de maison de quartier, dont la population est en forte augmentation, les familles ont besoin de lieux d'accueil. Le relais assistantes maternelles qui ouvre ses portes, laisse ses locaux disponibles le week-end. Après élaboration par la direction Petite Enfance du projet de fonctionnement de ce RAM, ses locaux seront partagés avec l'association Pleyel en herbe. En accord avec la municipalité, une convention est signée avec la Ville ; elle formalisera les conditions de fonctionnement : locaux, matériel, accès à l'équipement, horaires, entretien. La chargée de mission parentalité accompagnera le projet. Les élu(e)s Petite Enfance, Enfance, Solidarité et Santé ainsi que la démarche quartier Pleyel sont associés au projet.

La Ville de Lyon crée six marchés de fin d'après-midi

La Ville de Lyon va créer six marchés de fin d'après-midi d'ici la fin du mandat en 2014. Il existe déjà un marché installé place Carnot le mercredi entre 16h30 et 19h, près de la gare de Perrache et du pôle multimodal avec métro, tram et bus. Ce marché, qui offre des produits locaux, rencontre un grand succès auprès des habitants du quartier, des salariés et des voyageurs. La Ville souhaite multiplier ces marchés pour toucher une autre clientèle, autre que celles des marchés du matin et du week-end, et rendre ainsi un nouveau service à une population souvent jeune et active. Cela suppose entre autres conséquences, le nettoyage sur de nouveaux créneaux horaires pour les services du Grand Lyon.

Un diagnostic sur le travail de nuit au Grand Lyon

En mars 2010, la mission « Temps & services innovants » du Grand Lyon a été auditionnée par le Conseil Economique et Social dans le cadre du projet : « le travail de nuit : impact sur les conditions de travail et de vie des salariés ». Durant les années 2008 et 2009, l'Agence d'urbanisme de Lyon, en collaboration avec la mission « Temps & services innovants », a réalisé différentes recherches sur les temps décalés, particulièrement sur les temps de la nuit. Un des volets de cette étude concerne le travail de nuit pour lequel peu de données locales existaient. L'objectif de cette recherche a été de connaître les pratiques de la population, ainsi que leurs besoins, afin

d'envisager l'adaptation des services urbains publics et privés. L'étude se décompose en trois approches complémentaires. La première consiste à définir le travail de nuit, la seconde a pour objectif de quantifier le phénomène. Ces deux premières approches sont complétées par une analyse plus sensible et qualitative du travail de nuit avec le recueil de divers témoignages.

L'intégralité de ce diagnostic est disponible sur <http://www.espacedestemps.grandlyon.com/Diagnostiquer/diagnostic.htm>

La gestion des temps à Montpellier Agglomération

Montpellier Agglomération profite de l'ouverture d'une nouvelle piscine à Courdonterral pour repenser l'offre et les horaires d'ouverture dans les quatre piscines de l'Ouest. Une analyse est en cours, concernant la répartition des horaires entre les clubs sportifs, les scolaires et le grand public, la pertinence des horaires d'ouverture au grand public, ainsi que les activités proposées par les associations. Ce travail est effectué en lien avec Rennes, Paris et Strasbourg.

« Les concerts sur le Pouce » à Brive

L'accessibilité à la culture, la convivialité sont au rendez-vous de ces « concerts sur le pouce ». En partenariat avec la Direction de la Culture et l'Orchestre des professeurs du Conservatoire, le Bureau des Temps de Brive a instauré ces rendez-vous entre 12h30 et 13h15 d'avril à juin, dans les lieux accessibles au public, médiathèque, Chapelle Saint-Libéral et en plein air place du Civoire. L'entrée est libre et gratuite et il est possible de rentrer avec son sandwich !

Le temps des étudiants à Poitiers

En juin 2008, une Journée de la Prospective sur le thème du temps des étudiants, avait mis l'accent sur leurs préoccupations essentielles : mobilité, accessibilité à la culture et conditions de vie. Après un focus sur la mobilité, c'est maintenant l'accessibilité à la culture et aux loisirs à laquelle s'intéresse l'Agence des Temps et ses partenaires. Les associations étudiantes ont souhaité s'interroger plus particulièrement sur trois thèmes : l'accessibilité temporelle des spectacles et des loisirs sur la semaine, le week-end, l'année universitaire, comment partager le temps de la programmation culturelle tout au long de l'année ? ; l'interculturalité ou comment favoriser les échanges entre cultures mais également entre les différentes UFR, écoles etc. ; entre la population poitevine et la population étudiante ? ; la banalisation des cours le jeudi après-midi, les soirées étudiantes du jeudi soir. Une restitution est prévue le 24 juin.

Publications – Articles et études

« L'Adolescence, une chance pour la ville » - Guillaume MACHER, Préface François de SINGLY – Les Carnets de l'Info – mars 2010

« Les temps multiples de la vie – de nouvelles exigences syndicales » - Magazine CFDT – février 2010

« Le travail dominical se répand peu à peu » - Bertrand BISSUEL et Francine AIZICOVICI - Le Monde 28 février-1^{er} mars 2010

Colloques

« Prendre soin : savoirs, pratiques, nouvelles perspectives » sous la direction de Véronique CHAGNON, Clémence DALLAIRE, Catherine ESPINASSE et Edith HEURGON – Colloque de Cerisy – 11 juin – 21 juin 2010

« Villes et territoires réversibles » sous la direction de Franck SCHERRER et Martin VANIER – Colloque de Cerisy - 20 septembre-27 septembre 2010

info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr; www.ccic-cerisy.asso.fr